



DESTINATAIRES : Personnel de soins, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - Programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

DATE : 25 mars 2020

OBJET : **URGENCE CARDIO-RESPIRATOIRE
POUR CAS DE COVID-19**

Pour la protection de tout le personnel de soins, nous vous demandons de prendre connaissance de cette nouvelle procédure pour les urgences cardio-respiratoire de cas suspectés ou positifs de COVID-19.

Dès maintenant, le code à lancer, dans toutes les installations des Laurentides, dans ces circonstances, est le :

CODE BLEU N95

Procédure Code bleu N95

Pour ces cas précis, nous demandons aux intervenants du code de retourner à la méthode «ABCDE», c'est-à-dire **intuber le patient d'abord** et procéder au massage cardiaque par la suite.

Merci de votre collaboration.